



Compte rendu de la réunion du conseil de quartier du jeudi 9 novembre 2017
20h30- Salle Marcel Paul

Présents :

Gilles Allais, Michel Dixmier, Jean Pierre Dorchène, Anne-Marie Leseney, Janine Oxley, Geneviève Remones, Marie-Anne Roume, Guy Soubrillard, Fabien Cohen, Benoit Crespin, Ebokea Marie-Félicité, Rosa Gruosso, Sophie Guillemain, Jean-Baptiste Lefeuvre, Françoise Moret

Excusés :

Cyrille Rollin, Claire Moyse-Faurie, Guy de Winter, Jamois Joëlle, Alain Veillard,

Absents : Franck Bombled, Guy Valette

Présidence de séance : Jean-Baptiste Lefeuvre

Secrétaires : Sophie Guillemain & Geneviève Rémones

I- Budget du conseil de quartier

Le solde s'élève à 1355,82 euros sans compter le tirage des tracts en noir et blanc pour annoncer la réunion du Collectif Cœur de Plateau du jeudi 16 novembre 2017.

Le solde doit être utilisé avant la fin de l'année, il ne peut y avoir de report - Mafé remarque que rarement l'ensemble du budget voté est consommé, ce qui n'empêche pas de prévoir des événements.

II – Organisation d'un événement par le CDQ

Après le succès de l'apéro pizza de septembre, il est retenu le principe d'une rencontre avec les habitants autour de boissons chaudes, de galettes et /ou crêpes courant janvier 2018 .

Lieu : salle Marcel Paul car si Jardin de la rue de la Paix il faudra demander des vite-abris à la mairie.

Date : 27 janvier 2018 matin ou à défaut le samedi 20

AML fait la demande de salle à la mairie avant la prochaine réunion du CDQ de décembre de manière à s'adapter en cas d'indisposition du local pressenti.

III- Budget participatif

La municipalité est en train de prévoir la possibilité pour les CDQ de disposer d'un budget d'investissement (15 000€ par an par CDQ à confirmer) Il s'agit de financer, par le budget de la Ville, un projet monté par des habitants, des groupements (dont C de Q). Un projet de règlement doit être voté par le Conseil municipal.

Gilles Allais indique le processus envisagé mais pas finalisé:

1. dépôt du projet auprès de la mairie dans les délais indiqués dans l'appel à projets
2. instruction par les services municipaux.
3. Validation des projets par un comité de suivi (représentants CDQ + élus)
4. vote sur les projets par les citoyens.

Gilles Allais ajoute qu'il est prévu une nouvelle rencontre le 21 novembre (*date fixée depuis*) à ce sujet avec Bamadi Sanokho.

Il est également prévu début décembre (à confirmer) une présentation dans les quartiers du budget participatif en même temps que celle du budget de la ville pour l'exercice 2018.

Jean-Baptiste Lefeuvre donne l'idée d'une thématique commune entre les projets des différents CDQ pour donner une cohérence des projets sur la Ville.

Fabien Cohen dit qu'avant de répondre à l'appel de projets, les CDQ qui le souhaitent proposent des projets convergents. Ainsi les CDQ resteraient à l'initiative de cette démarche élargie. Cette proposition pourrait être intégrée au processus.

Quelques idées d'investissement récoltées lors de l'apéro pizza ou rapportées par des membres du CDQ : WC public dans le jardin rue Kleynhoff, sièges ou bancs, jeux pour les enfants, plantation d'arbres, bacs à fleurs – Il faudrait enregistrer les demandes et parler de ce budget participatif sur le flyer qui annoncera la journée du 20 ou 27 janvier 2018. Il ne s'agit pas seulement d'être suggestif mais de lancer nos idées.

Gilles Allais et Anne -Marie Leseney préparent la communication.

Anne-marie Leseney informe le CDQ que le département du Val de Marne va lancer également un budget participatif.

IV- Projet RER B

23 octobre, rencontre avec Fatah Aggoune, adjoint au maire de Gentilly- Le « STIF » a changé de dénomination, il s'agit maintenant d' « IDF mobilité ».

Béatrice Le Tual qui travaille sur le sujet pour le compte du Territoire 12, « Grand-Orly Seine Bièvre Seine-Amont », Établissement public territorial 12 de la Métropole du Grand Paris s'occupe de créer un comité de pôle sur le projet . Elle a pris contact avec les services de la Ville et une réunion devrait être organisée avec elle et le collectif ;

La prochaine réunion du collectif d'animation et de Fatah Aggoune est fixée le 27 novembre.

*Nota : La Métropole du Grand Paris est officiellement née le 1er janvier 2016, et avec elle le territoire **T12 Grand-Orly Seine Bièvre – Seine-Amont.***

*Les Territoires de la Métropole du Grand Paris sont dotés d'une dizaine de compétences. Ils disposent de compétences relatives à l'aménagement, au développement économique et à l'habitat. Mais aussi : Gestion des déchets ménagers et assimilés, Assainissement et eau, Plan climat-air-énergie, Plan local d'urbanisme, action sociale d'intérêt territorial, Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial et Politique de la ville. **Ce transfert de compétences se déroulera progressivement de 2016 à 2018.(voir le site indiqué en fin de compte rendu)***

Fabien Cohen propose d'adhérer à l'association des usagers du RER B , « Comité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse (COURB ?)) - Ses animateurs habitent la grande banlieue sud et il y a peu de représentants de la partie sud du RER, proche de Paris. Il faudrait organiser une

rencontre avec cette association dont le site est accessible sur le lien suivant :
<https://assorerb.jimdo.com/>

V- Projet PVC

CR de la rencontre avec P. Daudet le 19/10/2017 et du COPIL 2 – Il s'agit d'un projet à long terme qui réunit beaucoup de partenaires : ville de Paris, département du Val de Marne, Gentilly, le Territoire 12, l'Etat

Après la 1ère phase de diagnostic, l'étude est dans une phase de construction d'un schéma d'aménagement partagé. La direction municipale doit se réunir en novembre sur le sujet

La concertation avec les conseils de quartier pourrait se faire à travers une conférence extraordinaire de ceux-ci (à confirmer). P. Daudet souligne le manque d'effectifs (4 personnes) à la direction aménagement pour animer toutes les concertations.

Un nouveau comité de pilotage (COPIL), le 3è, est prévu en janvier 2018. Ce COPIL, avec ses différents partenaires (Paris, département...), est particulièrement important : nous sommes dans une zone frontière, intercommunale, interdépartementale. *Rappel 1^{er} copil janv.2017 sans invitation des CDQ, 2è copil juin 2017 avec les CdQ Plateau, Centre-ville. Le prochain copil partenarial a pour objet la validation autour d'une première version du plan guide consolidé- voir CR 2ème COPIL.*

La valorisation des passages vers Paris Poterne et Porte de Gentilly est une des préoccupations à court terme.

La neutralisation de la voie du périphérique non utilisée et l'aménagement d'un espace vert sur la voie récupérée ce qui élargirait l'avenue PVC est réalisable mais encore à l'état de projet lointain.

L'avenue PVC est un endroit très désagréable, on s'y sent mal, pollution atmosphérique, bruit, peu d'espaces au vu de sa circulation automobile.

Le Test d'une paroi dépolluante ne concerne que 100 m sur 1600 m du mur ! Très coûteux au moins 500 000 € - La réfection du mur est prévue à long terme !

Sur l'harmonisation des constructions sur PVC la ville continue d'accorder des permis de construire sans tenir compte de l'espace nécessaire pour les piétons, vélosPeut-être faudrait-il supprimer le stationnement ? Mais que diraient les commerçants ?

--Dans le PLU de 2007, la partie PVC de Villa Rémond à Montrouge était zone de projet dix ans après, elle l'est toujours avec des échéances de « réparation » à long terme par exemple pour la neutralisation de la voie du périphérique qui permettrait d'étendre l'emprise de l'avenue coté Paris. -

--Il faudrait éviter d'effectuer des travaux de « réparation » si tout doit être démonté dans 10 ans.

Il paraît urgent pour le CDQ de s'adresser aux différents partenaires pour exiger que ce projet de réaménagement « métropolitain » devienne prioritaire – Geneviève, Françoise et Sophie s'occupent de rédiger ces courriers. Il faudrait associer à cette démarche les autres conseils de quartier.

--Il faut repartir d'un « dessin » du projet à défendre comme pour le projet RER.

A court terme, il faudrait obtenir le nettoyage du mur et se rendre à plusieurs à la prochaine réunion du COPIL.(comité de pilotage de l'avenue PVC)

VI - Modification du stationnement rue des Champs-Élysées entre les rue Gabrielle et Romain Rolland

Il s'agit entre ces deux rues (en fait sur toute la longueur de l'école Lamartine) que le stationnement soit organisé côté impair au lieu du côté pair, le long de l'école élémentaire. Cette disposition fait

perdre 4 places de stationnement mais en réalité en fait gagner 8 dans la mesure où actuellement les places sont neutralisées dans le cadre du plan vigie –pirate le long de l'école. Cette modification répond également à la nécessité de permettre l'entrée des véhicules (située rue des Champs Elysées) dans le parking du nouvel immeuble situé à l'angle rue des Champs Elysées / rue Romain Rolland. Cet immeuble, en « stand by » depuis 2 ans, a un repreneur.

Les référents ont profité de la réunion pour demander le passage en zone 30 de la voie, voire du quartier, et la mise en place de bacs à fleurs pour marquer la chicane qui existera en conséquence de cet aménagement.

Les travaux devraient être réalisés pendant les vacances de Noël, un courrier explicatif devrait être distribué.

G. Allais rédigera un courrier au maire qui reprendra les différentes préconisations ainsi que l'interdiction du passage des gros camions dans le quartier. C'est difficile actuellement avec la neutralisation de la rue Blanqui, les camions s'engagent dans le quartier et n'ont pas d'autre choix que d'emprunter la rue Romain Rolland une fois bloqués par le chantier en arrivant sur le pont du RER ! Il faudrait peut-être annoncer à l'entrée de la rue Blanqui, coté Arcueil que la voie est neutralisée plus loin.

VII- Ilot Vert

Organisation de la réunion du collectif Cœur de plateau du 16 /11/2016.

L'objectif principal de la réunion du 16/11 est de mobiliser le collectif, c'est à dire au moins les signataires de la pétition de janvier 2017 en vue des étapes à venir.

Le Tract a été adressé à l'ensemble des gentilléens pour savoir ce que l'on fait après la sortie du concours. La distribution va être prise en charge par AGIV, AMVSP et des membres du CDQ.

Il s'agit de savoir comment le CDQ, membre du collectif Cœur de Plateau, voit l'organisation de cette réunion : organisation d'ateliers autour de différentes thématiques, le problème économique pour la Ville, récolte des besoins, vision à long terme.....

AMSVP et AGIV souhaitent être transparentes, ces associations défendront au vu du travail de réflexion effectué sur les différentes réglementations mises en place depuis l'adoption du PLU 2007, au vu de la création de la coordination de protection des espaces verts en Ile de France (CEVE), au vu des trois projets remis dans le cadre du concours « Inventons la métropole » un aménagement qui préserve la santé de tous, le mieux vivre, la convivialité, à savoir 80 % d'espaces verts ce qui correspond à l'existant et 20% de bâti ne dépassant pas trois niveaux. Les usages de ces deux espaces feront l'objet de concertation avec les habitants. Ces deux associations veulent rassembler le plus de gentilléens possible autour de ce projet-là qui peut s'inscrire, (l'écologie est une science) dans l'axe santé de la vallée scientifique de la Bièvre. Pour ces associations les objectifs de développement durable ne seront jamais atteints si des actes forts ne sont pas pris immédiatement.

Des conseillers ont indiqué que d'autres options étaient possibles, que la contribution des groupes de travail prévus serait un apport à la définition d'un aménagement pour cet îlot.

Il est également important que la ville indique « comment elle voit les choses » pour qu'une véritable co – construction puisse s'engager. Il a été souligné l'importance que la communication pour le 16 s'adresse à tous les gentilléens. Le conseil de quartier a diffusé le flyer à tous les conseils de quartier et à la liste d'habitants désirant être informés sur les activités du CdQ.

La nécessité d'une vision globale, avec une réflexion qui dépasse l'îlot stricto sensu, a enfin été fortement souhaitée.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER : JEUDI 7 DECEMBRE

Informations utiles sur l'établissement-public-territorial-12-grand-orly-val-de-bievre-seine-amont

<http://www.seine-amont.fr/actualite/77-etablissement-public-territorial-12-grand-orly-val-de-bievre-seine-amont-territoire-de-la-metropole-du-grand-paris.html>

4 compétences obligatoires pour la MGP

10 compétences pour les territoires

QUI COMPOSE CE CONSEIL DE TERRITOIRE ? Les 92 conseillers territoriaux ont été élus lors des derniers conseils municipaux de l'année 2015. Parmi eux 25 conseillers métropolitains

Tâches à faire pour les référents :

- Date : 27 janvier 2018 matin ou à défaut le samedi 20..AML fait la demande de salle à la mairie avant la prochaine réunion du CDQ de décembre de manière à s'adapter en cas d'indisposition du local pressenti.
- budget participatif : Gilles Allais et Anne -Marie Leseney préparent la communication à propos de l'appel à projet
- RER B Il faudrait organiser une rencontre avec cette association dont le site est accessible sur le lien suivant : <https://assorerb.jimdo.com/>
- à propos du stationnement rue des champs Elysées :G. Allais rédigera un courrier au maire qui reprendra les différentes préconisations ainsi que l'interdiction du passage des gros camions dans le quartier.
- PVC : A court terme, il faudrait obtenir le nettoyage du mur et ~~aller~~ se rendre à plusieurs au prochain COPIL. Geneviève, Sophie et Françoise vont rédiger des courriers à envoyer aux différents partenaires en charge du réaménagement de cette avenues PVC

